

COVID-19 Mesures exceptionnelles d'accompagnement des entreprises



Face à la crise du Covid-19, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise accentue son engagement envers les entrepreneurs du territoire. GPS&O déploie de nouveaux moyens en faveur des jeunes entreprises hébergées dans le parc immobilier communautaire et des producteurs agricoles.

En complément de la cellule de crise qui mobilise une dizaine d'agents de la Direction du développement économique depuis le 26 mars, la communauté urbaine passe la vitesse supérieure pour soutenir les entreprises du territoire face à la crise du Covid-19.

Suspension des loyers dans les « pépinières »

Depuis le 11 avril et durant toute la période d'urgence sanitaire, les jeunes entreprises hébergées dans les pépinières et hôtels du territoire et qui en font la demande bénéficient d'un report et d'un étalement de leurs loyers et de leurs charges. Au total, 145 entreprises sont présentes au sein du parc communautaire géré par la Société Publique Locale « GPS&O Immobilier d'entreprise ».

Certaines charges de services ne pouvant plus être assurées comme l'accueil et le courrier dans les pépinières seront également supprimées et des possibilités d'effacement de certaines dettes envisagées au cas par cas.

Soutien aux producteurs agricoles locaux

Les maraîchers du territoire qui peinent à recruter en raison de l'absence de main d'œuvre étrangère traditionnellement mobilisée pour les récoltes vont être soutenus. Ce dispositif concerne une trentaine d'exploitations sur les 160 implantées sur le territoire. Opérationnel fin avril/début mai, il consiste à quantifier et qualifier les besoins des professionnels puis favoriser la mise en relation avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire. D'autres pistes de réflexion sont ouvertes autour du commerce de centre-ville, notamment pour anticiper la reprise d'activité.

Infos +

La cellule de crise s'active

Mise en service depuis le 26 mars, une unité forte d'une dizaine d'agents de la Direction du développement économique de la communauté urbaine est mobilisée pour informer les entrepreneurs par mail et par téléphone sur l'ensemble des mesures exceptionnelles prises à l'échelle nationale, régionale et départementale.

Cette cellule de crise permet d'identifier les difficultés rencontrées et les besoins mais aussi de conseiller et d'orienter vers les interlocuteurs adéquats (services de l'Etat - Préfecture, DIRECCTE, DGFIP, Région Île-de-France, BPI France, Département des Yvelines, Chambres consulaires des Yvelines...). Après 15 jours d'activité, environ 150 entreprises ont sollicité l'équipe ou ont été contactées, une activité qui représente 200 heures de conseil.

Ces entreprises sont réparties de manière équilibrée sur le territoire de GPS&O et 50% d'entre elles ont moins de 50 salariés. Les principaux secteurs concernés sont : industrie, commerces, services aux entreprises et à la personnes, Transports, producteurs agricoles, structures d'insertion par l'activité économique...

Document(s)

[Mesures COVID19 _ MAJ le 16 avril 2021](#)

Contact

deveco@gpseo.fr